

Le Groupement de coopération sanitaire (GCS) Alsace e-santé, en collaboration avec le Centre hospitalier de Rouffach et l'Union régionale des professionnels de santé regroupant les médecins libéraux d'Alsace dite URML-Alsace, a le plaisir de vous convier à une :

Conférence de presse, le lundi 25 juin à 14h30

Salle Cariatides du pavillon 11* (au 3ème étage) au **CH de Rouffach**
27 rue du 4ème RSM, à Rouffach

« Le Dossier Médical Personnel : nouvelle réalité à Rouffach »

M. Pierre Wesner, Directeur du Centre Hospitalier de Rouffach, présentera la démarche de l'établissement et les avancées que constitue le Dossier Médical Personnel (DMP) pour les patients. Dr Jacques Leser, praticien hospitalier psychiatre, exprimera le point de vue des professionnels de santé. Dr Myriam Fournier, Direction de l'Information Médicale, M. Jean-Marc Sala, responsable de la Cellule de la conduite du changement, et M. Adrien François, chef de projet, reviendront sur les implications du DMP au sein de l'établissement. M. Gaston Steiner, Directeur d'Alsace e-santé, décrira les fonctionnalités du DMP dans le déploiement duquel l'Alsace a été choisie comme région pilote.

Le Centre hospitalier de Rouffach est le sixième établissement de santé de la région à proposer toutes les fonctions du DMP : création de dossiers, dépôt de documents et consultation.

Le mercredi 27 juin à 20h00, une réunion territoriale rassemblera les acteurs de santé du territoire de Rouffach pour une présentation du DMP et de ses applications. Une rencontre résolument tournée vers l'échange et la pratique.

En phase de déploiement depuis son inauguration en Alsace en mars 2011, le **Dossier Médical Personnel (DMP)** est un dossier médical sécurisé totalement dématérialisé, qui rassemble les informations médicales d'un patient : prescriptions, synthèses médicales, comptes rendus, résultats d'analyses, mentions d'allergie... Il contribue à améliorer la qualité des soins pour tous, et à faciliter la prise en charge globale d'un patient, notamment dans le cadre de pathologies chroniques. Choisie comme l'une des quatre régions pilotes pour déployer le Dossier Médical Personnel, l'Alsace, grâce à la mobilisation de tous, génère aujourd'hui le plus grand nombre de DMP en France.

Alsace e-santé développe une solide expertise dans les technologies de l'information et de la communication appliquées à la santé : portail d'informations sur la santé, services de télémédecine, réseaux d'informations médicales, Dossier Médical Personnel... En facilitant l'utilisation des technologies liées à l'e-santé, Alsace e-santé accompagne l'ensemble des professionnels de terrain et favorise l'accès aux soins de proximité.

**PJ : Plan du Centre hospitalier de Rouffach*

Contact presse

Virginie Ostrowski, Chargée de communication Alsace e-santé
03 88 11 62 36 / communication@sante-alsace.fr